Image not found or type unknown

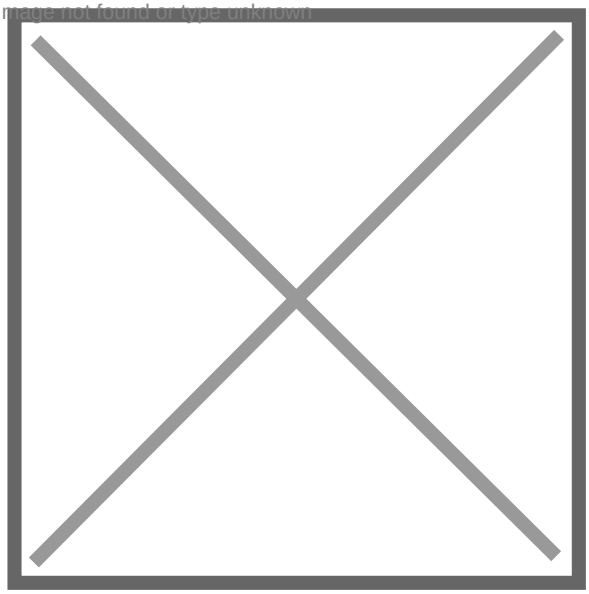

Une femme qui me piege sur sa grossesse

Par **magnum42**, le **14/05/2008** à **04:08**

bonjour j'ai une ex copine qui ma toujour dit et confirmer qu'elle et ligature on fais l'amour et qu'elle mois apres elle m'annonce qu'elle ai enceinte sachant que toutes les personnes que j'ai interoger donc des medecins mon repondu la meme chose c'est a dire non alors voici ma question es ce que je peut me retourner contre elle du faite qu'elle m'aurais menti sur le faite de son etat et qu'elle m'aurrais pieger justement pour tomber enceinte ? en attente d'une reponse de votre part je vous re merci d'avance .

Par **frog**, le **14/05/2008** à **06:17**

[citation]es ce que je peut me retourner contre elle du faite qu'elle m'aurais menti sur le faite de son etat et qu'elle m'aurrais pieger justement pour tomber enceinte ?[/citation]
Bonjour,
Avez vous à ce jour subi un quelconque préjudice chiffrable ? J'entends par là, un dommage autre que celui qu'elle vous ait menti et que cela ait (sans doute) influencé votre relation depuis ?

Par **magnum42**, le **14/05/2008** à **15:29**

non je n'ai eu aucun domage de sa part .

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés